



REGLEMENT SAISON 2025-2026 FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT

PREAMBULE

Coefficient pour les points classement individuel : 1,25.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à toutes les catégories, excepté les poussins et les poussines.

Il faut être en possession d'une licence FFTT compétition ou dirigeant validée pour la saison en cours.

L'épreuve se déroule en trois échelons : * échelon départemental, *échelon régional, * échelon national.

L'échelon départemental ne peut pas se dérouler avant la diffusion du classement officiel de début janvier.

2. DEROULEMENT DES PARTIES

A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

3. TABLEAUX

Les finales fédérales par classement comportent 8 tableaux qui sont les suivants :

- **Tableau F5 :** Dames classées 5 (soit compris entre 500 et 599 points).
- **Tableau F7 :** Dames classées 6 et 7 (soit compris entre 600 et 799 points).
- **Tableau F9 :** Dames classées 8 et 9 (soit compris entre 800 et 999 points).
- **Tableau F12 :** Dames classées 10, 11 et 12 (soit compris entre 1000 et 1299 points).
- **Tableau H8 :** Messieurs classés 5, 6, 7 et 8 (soit compris entre 500 et 899 points).
- **Tableau H10 :** Messieurs classés 9 et 10 (soit compris entre 900 et 1099 points).
- **Tableau H12 :** Messieurs classés 11 et 12 (soit compris entre 1100 et 1299 points).
- **Tableau H15 :** Messieurs classés 13, 14 et 15 (soit compris entre 1300 et 1599 points).

4. QUALIFICATION DES JOUEURS ET JOUEUSES POUR L'ECHELON REGIONAL

Dans chaque tableau, les trois meilleurs joueurs et joueuses représenteront le département.

5. QUALIFICATION DES JOUEURS

Chaque tableau comporte un nombre illimité de joueurs et joueuses.

6. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Dans chaque tableau, les joueurs ou joueuses sont répartis dans des poules de quatre (en évitant, si possible, que deux joueurs ou joueuses d'un même club soient dans la même poule) avec un placement en fonction des points officiels de la deuxième phase. A l'issue des poules, les deux premiers ou premières sont placés dans un tableau final respectant l'article **1.305.3** du [Règlement Sportif 2024 FFTT](#). Le tableau se déroule par élimination directe jusqu'à la finale. Les places 3 et 4 sont jouées. Des récompenses (médailles) sont attribuées aux trois premiers de chaque tableau.



7. POINTAGE, RETARD ET FORFAIT

Tout joueur ou joueuse ayant confirmé sa participation et qui fait forfait à cette épreuve, ne sera pas remboursé du prix d'engagement.

8. LITIGES

Le juge arbitre est le seul habilité à trancher tous les litiges et prendre les mesures permettant d'adapter l'épreuve à des circonstances éventuelles.